

1% des émissions mondiales de CO2 dues à la France :
pourquoi cet argument a des limites

[...] Le chiffre n'est pas faux pour autant : il est tiré de l'Atlas Mondial du Carbone de l'organisme Global Carbon Project et peut être visualisé sur le site Our World in Data. En 2021, la Chine affichait le pire bilan mondial. Elle représentait alors **30,90 %** des émissions mondiales de dioxyde de carbone, avec **11,47 milliards** de tonnes équivalent CO2 (Mt eq CO2), et la France 0,82 %, avec 306 millions de tonnes. Sur le podium, la Chine est suivie des deux autres pays les plus peuplés du monde, les États-Unis et l'Inde.

Cela ne signifie pas cependant que la France n'ait quasiment aucune responsabilité dans la concentration de CO2 dans l'atmosphère. Pour s'en rendre compte, il faut rapporter son empreinte carbone à sa population. Selon Global Carbon Project, le pays émet ainsi 4,7 tonnes de CO2 par habitant. Première en valeur absolue, la Chine reste devant, mais perd largement sa "médaille d'or" en étant reléguée à la 37e place, avec 8 tonnes par habitant. Avec cet indicateur plus réaliste, **c'est le Qatar qui se trouve premier mondial avec une empreinte de 36 tonnes de CO2 par habitant**, suivi de Bahreïn et du Koweït, des pays riches qui exploitent des hydrocarbures et comptent peu d'habitants. [...]

[...] Il faut ajouter à cela un élément majeur, qui doit être compté dans l'empreinte carbone d'un pays : ses émissions importées. Et pour cause, le chiffre de 1% d'émissions mondiales n'intègre que le dioxyde de carbone dû à la production française. Et comme le souligne le Haut conseil pour le climat (HCC), "la contribution de la France au réchauffement climatique ne se limite pas aux émissions de gaz à effet de serre produites sur son territoire mais inclut aussi celles produites par ses échanges internationaux : transports, émissions exportées et émissions importées". Une part qui se révèle importante en France, comme dans le reste de l'Europe. En 2020, le ministère de la Transition écologique rappelait que "les émissions associées aux importations représentent près de la moitié (49%) de l'empreinte" carbone du pays. En 25 ans, les émissions intérieures se sont d'ailleurs réduites de **31%** tandis les celles associées aux importations se sont accrues de **12%**. Par habitant, cette part d'émissions importées a même augmenté de **78 %**, selon le HCC, passant de 3,6 tonnes à 6,4 tonnes équivalent CO2 entre 1995 et 2018. En confondant les deux données, un Français émet par conséquent 10 tonnes de CO2 en moyenne chaque année.

Autrement dit, la France a délocalisé ses émissions au fil des années en installant ses usines en Chine ou en Inde. Deux pays dont les émissions de CO2 sont justement "gonflées", souligne l'ONG Réseau Action Climat. [...]

<https://www.tflinfo.fr/environnement-ecologie/pollution-1-des-emissions-mondiales-de-co2-dioxyde-de-carbone-dues-a-la-france-pourquoi-cet-argument-a-des-limites-2238674.html> par

Caroline Quevrain - Publié 15 novembre 2022

Questions

Q.1. Retrouvez les objets du numérateur et du dénominateur avant permis le calcul de la donnée « 1% » du titre de cet article.

- objet numérateur : Emissions CO2 France

- objet numérateur : Emissions CO2 Monde

Q.2. Quelle est la nature (outil statistique mobilisé et unité) des données « 30,90 % » et « 11,47 milliards » ?

30,90 est une donnée relative en % qui représente un poids, une importance celle de l'activité productive de la chine et ses effets en matière d'émissions de CO2 : c'est une proportion

11,47 est une donnée brute en milliards, c'est un indicateur de niveau

Q.3. Calculez un coefficient de proportionnalité des émissions de CO2 (tonnes) entre la Chine et la France montrant que la Chine émet 37 fois plus de CO2 que la France

Coefficient de proportionnalité : $11,47 / 0,306 = 37,4$ ou $(37,4 / 1)$

Pour 1 tonne CO2 émise par la France la Chine en émet 37

Q.4. Comment obtient-t-on le taux d'émission par habitant ? En quoi est-ce une proportion mais pas une part ?

Par habitant ? Calcul : $(\text{Emissions de CO}_2 / \text{Population}) = \text{Emissions pour l'habitant}$ (qui n'est pas une partie des émissions ! donc c'est une proportion et pas une part)

Q.5. Expliquez le passage souligné

« ...c'est le Qatar qui se trouve premier mondial avec une empreinte de 36 tonnes de CO2 par habitant... »

Le Qatar dépasse la Chine du fait de sa faible population. La Chine a un niveau d'émission CO2 supérieur mais comme elle est aussi très peuplée cela ramène le taux par habitant à une moindre proportion contrairement au Qatar peu peuplé

1% des émissions mondiales de CO2 dues à la France :
pourquoi cet argument a des limites

[...] Le chiffre n'est pas faux pour autant : il est tiré de l'Atlas Mondial du Carbone de l'organisme Global Carbon Project et peut être visualisé sur le site Our World in Data. En 2021, la Chine affichait le pire bilan mondial. Elle représentait alors **30,90 %** des émissions mondiales de dioxyde de carbone, avec **11,47 milliards** de tonnes équivalent CO2 (Mt eq CO2), et la France 0,82 %, avec 306 millions de tonnes. Sur le podium, la Chine est suivie des deux autres pays les plus peuplés du monde, les États-Unis et l'Inde.

Cela ne signifie pas cependant que la France n'ait quasiment aucune responsabilité dans la concentration de CO2 dans l'atmosphère. Pour s'en rendre compte, il faut rapporter son empreinte carbone à sa population. Selon Global Carbon Project, le pays émet ainsi 4,7 tonnes de CO2 par habitant. Première en valeur absolue, la Chine reste devant, mais perd largement sa "médaillon d'or" en étant reléguée à la 37e place, avec 8 tonnes par habitant. Avec cet indicateur plus réaliste, **c'est le Qatar qui se trouve premier mondial avec une empreinte de 36 tonnes de CO2 par habitant**, suivi de Bahreïn et du Koweït, des pays riches qui exploitent des hydrocarbures et comptent peu d'habitants. [...]

[...] Il faut ajouter à cela un élément majeur, qui doit être compté dans l'empreinte carbone d'un pays : ses émissions importées. Et pour cause, le chiffre de 1% d'émissions mondiales n'intègre que le dioxyde de carbone dû à la production française. Et comme le souligne le Haut conseil pour le climat (HCC), "la contribution de la France au réchauffement climatique ne se limite pas aux émissions de gaz à effet de serre produites sur son territoire mais inclut aussi celles produites par ses échanges internationaux : transports, émissions exportées et émissions importées". Une part qui se révèle importante en France, comme dans le reste de l'Europe. En 2020, le ministère de la Transition écologique rappelait que "les émissions associées aux importations représentent près de la moitié (49%) de l'empreinte" carbone du pays. En 25 ans, les émissions intérieures se sont d'ailleurs réduites de **31%** tandis que les celles associées aux importations se sont accrues de **12%**. Par habitant, cette part d'émissions importées a même augmenté de **78 %**, selon le HCC, passant de 3,6 tonnes à 6,4 tonnes équivalent CO2 entre 1995 et 2018. En confondant les deux données, un Français émet par conséquent 10 tonnes de CO2 en moyenne chaque année.

Autrement dit, la France a délocalisé ses émissions au fil des années en installant ses usines en Chine ou en Inde. Deux pays dont les émissions de CO2 sont justement "gonflées", souligne l'ONG Réseau Action Climat. [...]

<https://www.tflinfo.fr/environnement-ecologie/pollution-1-des-emissions-mondiales-de-co2-dioxyde-de-carbone-dues-a-la-france-pourquoi-cet-argument-a-des-limites-2238674.html>

par Caroline Quevrain - Publié 15 novembre 2022

Questions.

Q.6. A quel secteur institutionnel « fictif » la France doit-elle faire appel pour ses importations ?

Le RDM ou Reste du Monde. Les secteurs institutionnels résidents (Ménages ; SNF ; SF ; APU ; ISBLSM) ont besoin du RME pour accéder à certaines productions car la production n'existe pas, n'est pas rentable ou compétitive ou encore est trop faible par rapport aux besoins

Q.7. En quoi les importations sont-elles l'expression d'une interdépendance entre les secteurs institutionnels résidents et les non-résidents ? Donnez un exemple.

La « France » ou plutôt les acteurs économiques résidents ont besoin d'énergies fossiles notamment du pétrole (ex. ménages pour leurs voitures). Ce sont des SNF non-résidentes qui vont leur fournir à travers les raffineries et stations-services (SNF résidentes). Il y a bien interdépendance entre SNF (résidentes et non-résidentes) et ménages résidents pour acquérir ce bien marchand qui de bien intermédiaire devient bien de consommation finale dans ce cas (marché du pétrole)

Q.8. Quelle est la nature (outil statistique, unité) des données « 31% » et « 12 % » ? Qu'est-ce qui les rapproche ? Les différencie ?

31 : taux de variation indique le sens d'évolution (ici baisse) et le rythme (31)

12 : taux de variation indique le sens d'évolution (ici hausse) et aussi le rythme (12)

La baisse enregistrée est plus rapide que la hausse

Q.9. Vérifiez par le calcul la donnée de « 78 % ». Pourquoi doit-on lui associer le signe « + » ?

*$[(6,4 - 3,6)/3,6] = + 0.777 / 1$ soit $+ 77,7 / 100$ soit $+ 78 \%$ par excès
+ parce que c'est une hausse*

Q.10. Expliquez pourquoi toutes ces données chiffrées pourraient induire un ralentissement volontariste (ou non) de la croissance économique.

La production nécessite de l'énergie donc provoque des émissions de CO2. Pour produire plus (permettre la croissance économique) il faut plus d'énergie donc cela peut amener davantage d'émissions de CO2 or c'est peu compatible avec la question du réchauffement climatique. La préservation de l'environnement (capital naturel) peut conduire à un engagement pour produire mieux ou moins provoquant des ralentissements de l'activité. Mais il peut aussi y avoir des blocages si la combinaison productive ne peut se faire, faute de capital naturel suffisant (épuiement).